

Solutions pour les petites et moyennes
entreprises industrielles

**Concentrez-vous
sur votre métier,
Daitem s'occupe
de votre sécurité.**



DAITEM

“J’ai choisi le matériel Daitem pour sa fiabilité et sa capacité d’adaptation à l’évolution de mon entreprise”

Choisir Daitem, c’est faire le choix...

- d’une marque experte de la sécurité depuis plus de 40 ans
- d’une installation par un professionnel, expert de la sécurité et formé par la marque
- de produits Origine France Garantie, certifiés NF & A2P et garantis 5 ans
- d’une étude sur mesure pour une solution personnalisée
- d’un centre de télésurveillance certifié APSAD P3 pour un appel aux forces de l’ordre immédiat lors d’une effraction constatée (télésurveillance en option)
- d’une maintenance et d’un entretien régulier

**+40
ans**

Marque
experte



Produits
certifiés*



Fabrication
française*

**5
ans**

Garantie
5 ans*



Certification n°205.08.31
Service de télésurveillance P3 (référentiel I31)
Atral Services • Rue du Pré de l’Horme
38926 Croiles cedex
Delivrée par CNPP Cert. (www.cnpp.com)

* Liste des produits concernés disponible auprès de votre installateur

Optimisez votre sécurité par zones de protection

Daitem propose des solutions de mise en sûreté complètes et évolutives par zone à protéger. Protection des locaux en intérieur, protection des extérieurs, caméras de vidéosurveillance... Votre installateur conçoit l'installation qui répond à vos attentes et qui saura évoluer avec votre entreprise.



01 Protéger l'entrée

Pourquoi ?

Enregistrer l'activité, les entrées et sorties de personnes et de véhicules, lire les plaques d'immatriculation... Mais aussi protéger la flotte de véhicules de l'entreprise, ainsi que les lieux de stockage extérieur.

Comment ?

Grâce à des caméras de vidéosurveillance de très haute définition et des barrières infrarouge.



02

Protéger les bureaux

Pourquoi ?

Pouvoir sécuriser séparément les différentes zones du bâtiment et faire de la levée de doute visuelle.

Comment ?

Grâce à un détecteur de mouvement à prise d'images et un détecteur d'ouverture. En cas d'effraction, les images pourront être transmises aux forces de l'ordre.



03

Protéger la zone de production

Pourquoi ?

Surveiller 24h / 24 l'activité en production et revenir sur les événements en cas de nécessité.

Comment ?

Grâce à des caméras de vidéosurveillance et un enregistreur.





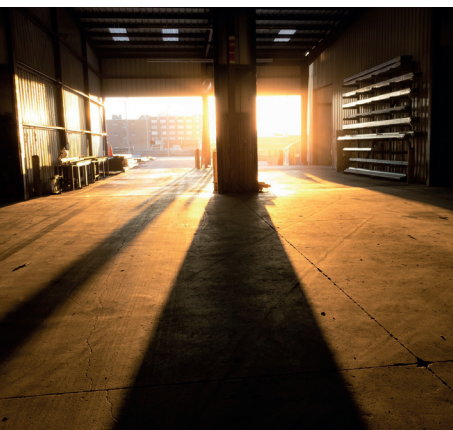
04 Protéger l'entrepôt

Pourquoi ?

Surveiller l'extérieur des bâtiments et protéger les stocks.

Comment ?

Grâce à des détecteurs de mouvement extérieurs et des caméras de vidéosurveillance.



05 Protéger le quai de chargement

Pourquoi ?

Protéger les accès extérieurs et enregistrer l'activité logistique.

Comment ?

Grâce à des détecteurs d'ouverture adaptés à chaque type de portes.



Bon à savoir !

Les séquences vidéo en lien avec des cambriolages, des vols de matériaux, de carburants peuvent être retrouvées rapidement et transmises aux forces de l'ordre. Les caméras Daitem permettent un couplage avec vos outils de production pour revenir sur les événements passés liés à votre activité industrielle.



Hager SAS / marque Daitem

SAS au capital de EUR 39365700

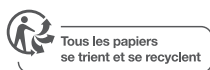
Siège social à Obernai (67210)

132, boulevard d'Europe

RSC Saverne TI 712 063 759

Tel. 04 76 45 32 32

daitem.fr



Une marque de Hager Group